

**CARNET  
LÉGISLATIF**  
#2

Guillaume  
**Gouffier-Cha**

DÉPUTÉ DU VAL-DE-MARNE

| Fontenay-sous-Bois | Saint-Mandé | Vincennes



2018

**Ensemble, continuons  
la transformation de notre pays**

  
**LaREM**  
Vos députés En Marche !



# Pour l'effectivité des droits des handicapés

**L**e handicap est une des grandes priorités du quinquennat définies par Emmanuel Macron dès la campagne présidentielle. C'est un sujet sur lequel il faut avancer de manière rapide et transparente. C'est une question large et complexe, il convient d'en aborder un aspect spécifique pour arriver à des propositions concrètes qui matérialiseront effectivement un progrès.

Dans ce contexte, j'ai confié à ma suppléante Anne Broches une mission sur l'effectivité des droits des personnes handicapées. En effet, aujourd'hui, de nombreuses personnes en situation de handicap bénéficiaires d'un droit y renoncent compte tenu de la complexité des procédures administratives et normatives, c'est à dire à la fois l'accès aux droits, mais aussi les conditions posées pour l'accès aux droits. Et par ailleurs, ceux qui y renoncent sont ceux

qui en auraient le plus besoin, souvent avec de faibles ressources ou un faible accompagnement. En résultent des situations souvent dramatiques, sur lesquels on peut concrètement rapidement évoluer.

**« Pour formuler des propositions concrètes sur le handicap, j'ai confié cette mission à ma suppléante Anne Broches »**

Anne Broches organisera des événements et des rencontres avec les acteurs – personnes concernées, administrations et structures d'accueil – afin de faire remonter des propositions du Val-de-Marne à mon collègue le député Adrien Taquet et à Jean-François Serres qui ont été mandatés sur cette question par le Premier ministre Edouard

Philippe et par Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

**Si vous souhaitez apporter votre témoignage et/ou participer aux travaux, merci de nous le faire savoir par mail : [guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr](mailto:guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr)**

## Plan autisme

Le quatrième plan autisme sera présenté au Président de la République au cours du premier trimestre. À cette occasion nous organiserons une réunion publique à Fontenay-sous-Bois afin de présenter les différentes orientations du plan et d'en expliquer les enjeux. Nous serons accompagnés dans cette réunion par des experts.

# Échanges et débats

Au sein de notre **Atelier législatif**, espace d'échange participatif situé à Vincennes, plusieurs moments de débats et d'échanges ont eu lieu ces derniers mois.

- Une séance de **questions au député**, selon la forme des questions au gouvernement : questions courtes des participants pour réponses brèves du député et de son équipe.
- Quatre **ateliers législatifs** autour d'un thème ou d'un projet de loi. Après une introduction sur les enjeux, les participants échangent et réfléchissent en petits groupes, puis partagent ensemble leurs propositions, remarques ou commentaires. Les conclusions nourrissent le travail législatif.

L'atelier sur la **réforme de l'Assemblée nationale** s'inscrit dans le cadre des travaux lancés par le président François de Rugy et d'une consultation à l'échelle nationale. Des groupes de travail ont échangé sur les nouvelles formes de participation citoyenne, avec un intérêt particulier pour la participation à l'évaluation des

lois. Sur le **budget**, les débats ont mis en évidence un problème de temporalité : des résultats rapides sont souhaités mais il faut aussi une vision à plus long terme : l'équilibre sera à trouver sur trois ans. L'atelier sur les **mobilités** a pris place dans la cadre des Assises de la mobilité. Ses conclusions et les propositions citoyennes ont été remontées à la ministre. Enfin, l'atelier sur le **Grand Paris** a réuni de nombreux habitants de Vincennes et des villes alentours et a permis de faire un point sur les enjeux actuels de la Métropole et de la réforme institutionnelle.

## **Nous avons besoin de vous et de vos idées pour mieux travailler sur les textes de loi.**

Les prochains ateliers seront consacrés aux lois Asile et Immigration, Logement, Mobilités et à la loi de programmation militaire. À l'occasion du 8 mars, journée des droits des femmes, plusieurs actions seront organisées, dont un débat autour de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



## **Prochains ateliers législatifs**

**Lundi 5 février - 20h** : Questions au député

**Jedi 22 février - 20h** : Loi Asile et Immigration

**Jedi 8 mars - 20h** : Soirée Droits des femmes

**Jedi 15 mars - 20h** : Loi Logement

**Jedi 29 mars - 20h** : Loi de programmation militaire

## **ATELIER LÉGISLATIF**

76 avenue de la République | 94300 Vincennes

Renseignements et rencontre sur rendez-vous : [guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr](mailto:guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :  [@G\\_GouffierCha](https://twitter.com/G_GouffierCha)  [@GouffierChaDepute](https://facebook.com/GouffierChaDepute)  [@GouffierCha](https://instagram.com/GouffierCha)

# Une année heureuse et solidaire

**D**e 2017, nous garderons le souvenir d'une année marquée par des changements politiques majeurs et par une volonté, celle de **regarder de nouveau vers l'avenir** et d'affronter les défis qui sont devant nous. Avec l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République puis le renouvellement de l'Assemblée nationale, nous avons lancé des réformes qui sont nécessaires pour notre pays et qui doivent garantir la modernisation de notre modèle social dans le respect de nos valeurs républicaines.

**En 2018, nous allons poursuivre ce chantier de transformation.**

Nous serons notamment amenés à travailler sur la construction d'une société permettant la formation tout au long de la vie pour s'adapter à un monde du travail qui évolue, sur la réforme de l'apprentissage, de l'assurance chômage, de notre système de retraites, sur l'immigration et le droit d'asile afin de mieux accueillir les réfugiés. Nous aurons à avancer sur la réforme du logement afin de mettre fin à l'une des plus grandes injustices qui voit plus de quatre millions de nos concitoyens avoir des difficultés à se loger, et sur les mobilités afin de favoriser les modes de déplacement durables et de proximité. Nous aurons à finaliser la construction du Grand Paris et à continuer notre combat pour une Europe plus démocratique, plus solidaire et plus innovante. Nous poursuivrons notre combat pour l'éga-

lité entre les femmes et les hommes à travers une grande loi citoyenne sur les luttes contre les violences sexistes et sexuelles.

Oui, en 2018, nous allons continuer d'avancer et j'espère vous retrouver toujours plus nombreuses et nombreux tout au long de l'année pour **échanger sur l'ensemble de ces sujets**, à l'Assemblée nationale, dans les trois villes de notre circonscription, Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Vincennes, ou bien à l'Atelier législatif à Vincennes.



# 2018 : ce qui change pour vous

**2017 aura été l'année des promesses tenues** : depuis six mois, le gouvernement a agi et le parlement a travaillé pour tenir nos engagements. À l'Assemblée, cela représente depuis le 1<sup>er</sup> octobre, 68 textes adoptés dont 36 définitivement. **En 2018, les mesures que nous avons votées vont se traduire concrètement**, des mesures qui favorisent l'emploi, l'investissement et l'innovation mais aussi des mesures qui protègent les Françaises et les Français, et particulièrement les ménages les plus modestes.

## MINIMUM VIEILLESSE

**+ 30€  
par mois**

à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018,  
+ 100 € par mois

d'ici 2020,  
soit + 12%,  
pour **550 000**  
personnes.



## TAXE D'HABITATION

Pour

**8 Français  
sur 10**

la taxe d'habitation  
diminuera d'un tiers  
dès 2018. Elle sera  
supprimée en 2020  
pour ces ménages.

## ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ

**+ 70€  
par mois**

à partir du  
1<sup>er</sup> novembre  
2018 pour  
**900 000**  
allocataires.



## ÉTUDIANTS

**Réforme du système d'admission  
post bac** : en finir avec le tirage  
au sort, pour un système plus juste.

**Fin du régime social  
étudiant** : rattachement  
au régime général, gain  
de 217 € de cotisation.



## FAMILLES MONOPARENTALES



**+ 72€  
par enfant et par an**

pour l'allocation de soutien familial  
destinée aux familles monoparentales  
à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018.

## POUVOIR D'ACHAT

**Gain de pouvoir d'achat** pour les salariés et 75%  
des indépendants par la baisse des cotisations sociales  
des actifs en contrepartie de la hausse de la CSG.  
Pour un salarié au SMIC :

**+ 132€ en 2018.**  
+ 263 € à partir de 2019.



## INDÉPENDANTS

**Suppression  
progressive du RSI**  
pour que les  
indépendants  
soient mieux  
protégés.



## PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

**Lancement et généralisation  
du chèque énergie** pour 4 millions  
de ménages modestes :

**150€ en moyenne.**



## SANTÉ

**Élargissement de la vaccination  
obligatoire, de 3 à 11 vaccins**  
déjà très répandus, parce  
que la vaccination est un enjeu  
de protection collective.





Avec Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, à Vincennes en juin 2017

# Pour l'égalité, tout simplement !

Notre enjeu, faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité.

**E**n France, les hommes gagnent 19,2% de plus que les femmes, et ce même à la retraite, seuls 7,2% des hommes travaillent à temps partiels, 80% des femmes sont confrontés au sexisme dans leur emploi, une seule femme dirige une entreprise du CAC 40, 28% des tâches ménagères sont effectuées par les hommes, seuls 12% des pères se sont déjà arrêtés un mois pour un congé parental, seuls 16% des maires des communes françaises sont des femmes, etc. Ces chiffres illustrent en partie les inégalités entre les femmes et les hommes qui perdurent aujourd'hui encore dans notre pays, inégalités qui ne sont plus acceptables. Ce sujet, sous l'impulsion du Président de la République Emmanuel Macron, sera la grande cause du quinquennat. Il s'agit de tout examiner afin que nous puissions construire les bases solides d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Deux questions vont nous occuper en premier lieu cette année. La première est celle des inégalités professionnelles et salariales qui doivent nous amener à revoir la manière dont nous pensons l'entreprise et les rapports sociaux au

**« En 2018, deux projets de loi : les inégalités professionnelles et salariales et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles »**

travail. La deuxième est celle du combat contre les violences sexistes et sexuelles. Aujourd'hui, en France, une femme sur dix est victime de violences sexistes et une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Dans ce cadre, Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, et Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'égalité entre les femmes et les hommes, présenteront un texte de loi qui

visera notamment à allonger les délais de prescription pour les crimes sexuels sur mineurs, à 30 ans au lieu de 20 ans actuellement, à instaurer un âge minimum en-dessous duquel un enfant ou un adolescent serait présumé non-consentant en matière de relation sexuelle, et à sanctionner les actes de harcèlement de rue.

Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, responsable de ces questions au sein du groupe LaREM, je serai mobilisé sur ce sujet tout au long de ce quinquennat. Je vous proposerai dans ce cadre deux premiers temps d'échanges sur ce sujet les 8 et 10 mars prochains. Je vous y attends nombreuses et nombreux.